

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Marc-Olivier Racette

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - réélu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

Date : **29-04-2026**

Responsable de la formation : **Me Maryse Catellier-Boulianne**

Objectifs de formation :

- Revoir les rôles des élu(e)s et prévenir l'ingérence dans l'administration
- Rappeler les règles déontologiques et les obligations du Code d'éthique
- Renforcer les compétences pour gérer les conflits d'intérêts et adopter une conduite respectueuse
- Comprendre les mécanismes d'enquête et de sanction de la Commission municipale du Québec